



Le 31 mai 2015

PRÉSENTATION DE L'AUTEUR DU MÉMOIRE

Guylaine Lavoie, directrice générale de PlastiCompétences, le Comité sectoriel de main-d'œuvre des plastiques et composites.

PRÉSENTATION DE L'ORGANISME

PlastiCompétences est un organisme à but non lucratif, financé par la Commission des partenaires du marché du travail, en vertu de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre.

PlastiCompétences se veut d'abord et avant tout un centre de référence, une plaque tournante des idées et de solutions en matière de main-d'œuvre, de formation et de ressources humaines dans l'industrie des plastiques et des composites.

Organisme d'abord voué à l'action et à la mise en place de solutions concrètes, PlastiCompétences mise sur la diversité et la vigueur d'une industrie en constante mutation pour favoriser la collaboration entre les différents intervenants du milieu, entreprises, travailleurs, centres de formation et institutions gouvernementales.

MISSION :

PlastiCompétences s'est dotée, dès les premiers jours de son existence officielle, d'une mission claire et unique:

Promouvoir et coordonner la formation et le développement des ressources humaines dans l'industrie des plastiques et des composites en favorisant et en consolidant le partenariat dans les domaines reliés à l'emploi

PERTINENCE DE L'INTERVENTION ET POSITION

A titre de représentant de l'industrie en ce qui a trait à sa main-d'œuvre, nous nous inquiétons des conséquences d'une abolition des sacs et désirons, par ce mémoire, nous assurer que certains éléments inhérents au secteur, à ses travailleurs et à leurs enjeux soient mis en lumière et pris en compte dans l'analyse finale du comité.

Notre présentation couvrira les points suivants :

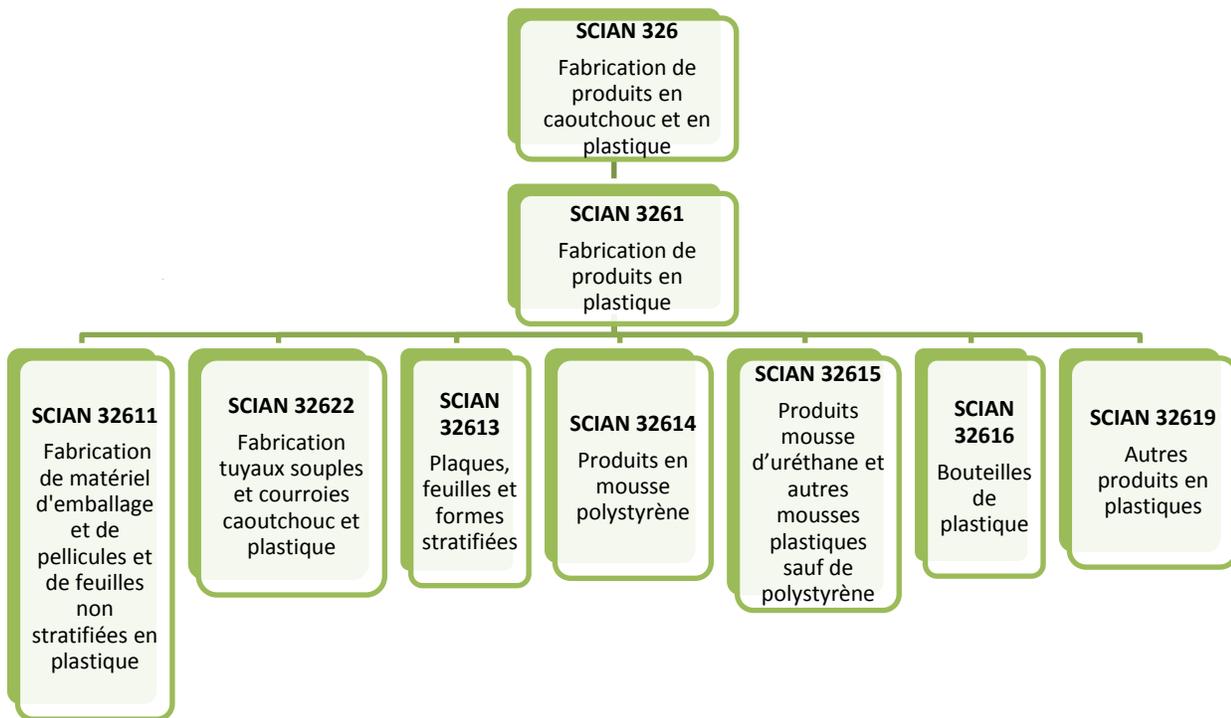
1. Code SCIAN :
 - 1.1 La base de délimitation de l'industrie
2. Présentation du secteur :
 - 2.1 Plastique versus composites
 - 2.2 Nombre d'entreprises au Québec vs Canada
 - 2.3 Nombre d'entreprises par région
 - 2.4 Nombre d'emplois au Québec par code SCIAN
 - 2.5 Nombre de travailleurs à Montréal
3. Axe économique :
 - 3.1 Principaux marchés
 - 3.2 Valeur manufacturière au Canada et au Québec
4. Principaux procédés de transformation utilisés
5. Point de vue des entreprises
6. Mot de la fin

1. CODE SCIAN :

1.1 La base de délimitation de l'industrie :

Selon les données recueillies auprès de l'industrie en 2012 dans le cadre du diagnostic sectoriel, disponible sur notre site internet, l'industrie québécoise des fabricants de produits en matières plastiques et matériaux composite regroupe les entreprises dont l'activité principale est la fabrication, à l'aide de résines thermoplastiques et/ou de résines thermodurcissables, d'une vaste gamme de produits destinés à des marchés variés, classifié sous le code catégorie 3261 - Fabrication de produits en matière plastique, du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN-Voir graphique en annexe).

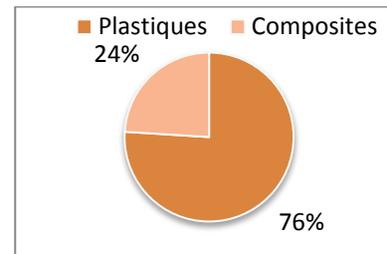
Il est important de préciser que nous sommes tributaires du Code SCIAN que les entreprises ont choisi. De ce fait, nous pouvons assumer que certaines entreprises qui fabriquent des sacs ou de la pellicule en activités principale ont sélectionné un code SCIAN autre que le 32611. Nous pouvons aussi considérer qu'un certain nombre d'entreprises qui fabriquent des sacs en activité secondaire ont également sélectionné un code SCIAN autre. Malgré qu'il nous soit impossible d'énoncer un nombre exact d'emplois supplémentaires, nous devons considérer que le nombre d'emplois cité est inférieur à la réalité.



2. PRÉSENTATION DU SECTEUR

2.1 Le secteur regroupe les plastiques et les composites

En termes de proportion, les fabricants de produits en matières plastiques comptent pour la majeure partie avec 76 % des entreprises du secteur.



2.2 Nombre d'entreprises du secteur des plastiques et composites au Québec vs Canada

Le secteur regroupe quelque **519 entreprises**, occupant le 2^e rang en importance après l'Ontario.

2.2.1 Tableau du nombre d'entreprises au Québec vs Canada

Province ou territoire	Entreprises	% du Canada
Ontario	834	45%
Québec	519	28%
Région des prairies	249	13%
Colombie-Britannique	189	10%
Régions de l'Atlantique	64	3%
Territoires	4	0%
Canada	1 859	100%

2.3 Nombre d'entreprises par région

La région de Montréal est celle où l'on retrouve le plus fort pourcentage des entreprises du secteur des plastiques avec 28 %. La Montérégie suit de très près avec 23 % de l'ensemble des entreprises.

Ces deux régions à elles seules représentent *près de 50%* des entreprises de la province.

2.3.1 Tableau du nombre d'entreprises par région

Régions administratives	Plastiques	Composites	Total	
	%	%	%	Nombre
06 Montréal	28 %	19 %	26 %	133
16 Montérégie	23 %	22 %	23 %	120
12 Chaudière-Appalaches	10 %	12 %	11 %	57
17 Centre-du-Québec	6 %	9 %	7 %	38
05 Estrie	5 %	7 %	6 %	31
14 Lanaudière	6 %	4 %	6 %	29
15 Laurentides	5 %	8 %	5 %	27
13 Laval	6 %	5 %	5 %	26
03 Capitale-Nationale	5 %	4 %	5 %	24
Autres régions du Québec	8 %	9 %	8 %	34

2.4 Nombre d'entreprises par SOUS-SECTEUR

2.4.1 Tableau des entreprises par SOUS-SECTEUR

Sous-secteur	Description	Entreprises	%
SCIAN 3261			
32611	Fabrication de matériel d'emballage et de pellicules et feuilles non stratifiées en plastique	77	15 %
32612	Fabrication de tuyaux, de raccords de tuyauterie et de profilés non stratifiés en plastique	33	6 %
32613	Fabrication de plaques, de feuilles (sauf d'emballage) et de formes stratifiées en plastique	13	3 %
32614	Fabrication de produits en mousse de polystyrène	17	3 %
32615	Fabrication de produits en mousse d'uréthane et en d'autres mousses plastiques, sauf de polystyrène	16	3 %
32616	Fabrication de bouteilles en plastique	20	4 %
32619	Fabrication d'autres produits en plastique	343	66 %
Total		519	100 %

2.5 Nombre d'emplois au Québec par SOUS-SECTEUR (ou par code SCIAN)

À l'exception de « Fabrication de tous les autres produits en plastique [326198] », ce sont les entreprises se retrouvant sous « Fabrication de matériel d'emballage et de pellicules et feuilles non stratifiées en plastique » qui comptent le plus grand nombre.

Il est à noter que le nombre d'emplois est fort possiblement plus élevé car certaines entreprises, dont l'activité principale est différente, ne sont pas comptabilisées sous le 32611 et se peuvent fort possiblement se retrouver dans le 32619.

Répartition des emplois reliés à la fabrication des sacs plastiques (code SCIAN 32611) au Québec et à Montréal

Dans le cas qui nous concerne, soit le *nombre d'emplois reliés à la fabrication des sacs plastique* dans les entreprises *au Québec*, le secteur compte **3 412 emplois** classifié sous le code SCIAN 32611 « Fabrication de matériel d'emballage et de pellicules et feuilles non stratifiées en plastique ». Comme nous estimons qu'un bon nombre d'entreprises se retrouvent disséminées sous d'autres codes SCIAN, nous pouvons affirmer qu'on pourrait dénombrer *au Québec* au moins **4 000 emplois** sous cette classification.

Selon le même calcul effectué à partir des données du diagnostic sectoriel, nous répertorions **1 023 emplois** à Montréal seulement. La même logique que nous avons appliquée aux entreprises s'impose également ici, ce qui nous fait croire qu'à ce nombre, il faut ajouter tous les emplois inhérents à la fabrication des sacs mais qui ne sont pas répertoriés sous le code SCIAN, ainsi que les emplois indirects. Nous ne pouvons avancer de chiffres, mais nous pouvons certainement affirmer qu'il y en a un bon nombre et que ces derniers également risquent d'être tout aussi touchés par une éventuelle mesure d'interdiction.

Quant au *nombre d'entreprises* qui sont classées sous ce même code SCIAN, nous en dénombrons 23 à Montréal seulement.

2.5.1 Tableau du nombre d'employés

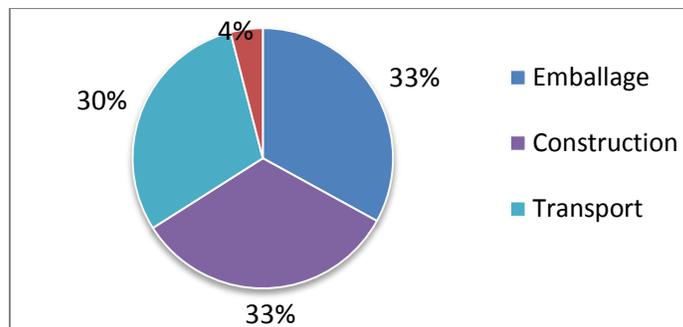
	Total		Manufacturiers		Non-manufacturiers	
Fabrication de matériel d'emballage et de pellicules et feuilles non stratifiées en plastique [32611]	3 412	16%	2 668	17%	744	13%
Fabrication de tuyaux, de raccords de tuyauterie et de profilés non stratifiés en plastique [32612]	1 937	9%	1 386	9%	551	9%
Fabrication de plaques, de feuilles (sauf d'emballage) et de formes stratifiées en plastique [32613]	690	3%	545	3%	145	2%

Fabrication de produits en mousse de polystyrène [32614]	1 320	6%	1 037	7%	283	5%
Fabrication de produits en mousse d'uréthane et en d'autres mousses plastiques, sauf de polystyrène [32615]	558	3%	420	3%	138	2%
Fabrication de bouteilles en plastique [32616]	711	3%	485	3%	226	4%
Fabrication d'autres produits en plastique [32619]	13 012	60%	9 187	58%	3 825	65%
Fabrication d'appareils sanitaires en plastique [326191]	1 510	12%	1 081	12%	429	11%
Fabrication de pièces en plastique pour véhicules automobiles [326193]	444	3%	337	4%	107	3%
Fabrication de portes et de fenêtres en plastique [326196]	2 812	22%	1 951	21%	861	23%
Fabrication de tous les autres produits en plastique [326198]	8 246	63%	5 818	63%	2 428	63%
Fabrication de produits en plastique [3261]	21 640	100 %	15 728	100 %	5 912	100 %

3. AXE ÉCONOMIQUE

3.1 Principaux marchés

Même si l'industrie de la plasturgie est particulièrement morcelée, 96 % de ses livraisons sont destinées aux marchés de l'emballage, de la construction et du transport.



3.2 Valeur ajoutée manufacturière par SOUS-SECTEUR du code SCIAN 32611-Canada et Québec-2010

Le sous-secteur de fabrication de matériel d'emballage et de pellicules et feuilles non stratifiées en plastique n'est pas négligeable puisqu'il contribue pour 30% de la part relative.

3.2.1 Tableau de la valeur manufacturière par sous-secteur-Canada et Québec

Code SCIAN	Valeur ajoutée (en milliers de \$)		
	Canada	Québec	Part relative
	2010		2010
Fabrication de produits en plastique [3261]	7 835 533	2 116 320	27%
Fabrication de matériel d'emballage et de pellicules et feuilles non stratifiées en plastique [32611]	1 203 406	368 326	30%
Fabrication de tuyaux, de raccords de tuyauterie et de profilés non stratifiés en plastique [32612]	832 136	219 695	26%
Fabrication de plaques, de feuilles (sauf d'emballage) et de formes stratifiées en plastique [32613]	179 597	97 573	54%
Fabrication de produits en mousse de polystyrène [32614]	382 469	188 503	49%
Fabrication de produits en mousse d'uréthane et en d'autres mousses plastiques, sauf de polystyrène [32615]	255 481	74 718	29%
Fabrication de bouteilles en plastique [32616]	275 727	63 566	23%
Fabrication d'autres produits en plastique [32619]	4 706 717	1 103 939	23%
Fabrication d'appareils sanitaires en plastique [326191]	291 513	136 901	47%
Fabrication de pièces en plastique pour véhicules automobiles [326193]	1 120 768	n.d.	n.d.
Fabrication de portes et de fenêtres en plastique [326196]	831 130	217 221	26%
Fabrication de tous les autres produits en plastique [326198]	2 463 306	710 178	29%

4. Principaux procédés de transformation utilisés : plastiques et composites

L'industrie de la plasturgie est caractérisée par un nombre impressionnant de procédés. Nous vous présentons les principaux procédés utilisés en industrie afin d'apporter une lumière supplémentaire à un énoncé du rapport Chamard, p. 36, qui émet l'hypothèse suivante « Selon plusieurs références, la fabrication de sacs d'emptettes en plastique à usage unique ne représente pas une fraction déterminante des produits de l'industrie du plastique, puisque généralement, les manufacturier produisent plusieurs types de sacs ou d'emballage et que si des changements venaient à survenir dans le marché, ils seraient en mesure de s'adapter ».

Nous tenons à préciser qu'il semble plus facile qu'il n'y paraît de s'adapter à la production d'un autre type de sacs puisque ces derniers ne requièrent pas les mêmes requis de fabrication, les mêmes compétences de la part de la main-d'œuvre, les mêmes recettes de matière première, n'utilisent pas la même machinerie et ne desservent pas les mêmes marchés.

Malgré que certaines entreprises produisent plus d'un type de sacs, il n'en demeure pas moins que de perdre une partie de production risque de fragiliser l'organisation, entraînant

des mises à pied ou même une fermeture. Ce qui, au final, risquerait de débalancer le fonctionnement du marché de l'emploi.

Procédés	Plastiques (n=56)	Composites (n=16)	Total (n=70)
L'injection	28 %	10 %	24 %
L'extrusion de profilés / tubes	18 %	2 %	15 %
Le thermoformage	14 %	18 %	13 %
Le moulage par extrusion-soufflage	8 %	0 %	7 %
L'extrusion-soufflage	8 %	0 %	6 %
L'extrusion de feuilles / plaques	6 %	0 %	5 %
L'extrusion gonflable	6 %	0 %	5 %
Le rotomoulage	5 %	0 %	4 %
Le moulage par injection-soufflage	5 %	0 %	4 %
L'injection-soufflage	4 %	0 %	3 %

5. POINT DE VUE DES ENTREPRISES

Dans le cadre de la rédaction de ce mémoire, nous avons tenu des entretiens avec quelques entreprises et leur avons posé quelques questions en lien avec leurs impressions face aux impacts potentiels et réels suite à un bannissement des sacs à emplettes. Voici un résumé des informations récoltées lors de ces échanges et la proportion des entreprises dans les questions les plus sensibles.

- Impacts sur la main d'œuvre :
 - o Perte d'emploi ou mise à pied (8 entreprises sur 10)
 - o Nécessité de se former sur d'autres machines, d'autres procédés, d'autres techniques, mélanges de matière première (6 entreprises sur 10 ne disposent pas actuellement d'équipements leur permettant de diversifier leur production)
- Impacts sur les entreprises :
 - o Baisse des ventes, ralentissement, perte de revenus (7 entreprises sur 10)
 - o Obligation de réorienter ses activités
 - o Remplacement de la machinerie, des outils
 - o Risque de fermeture (4 sur 10)
- Impact pour l'économie du Québec :
 - o Perte de revenus
 - o Fragilisation du secteur manufacturier
 - o Perte de compétitivité
 - o Diminution du nombre d'entreprises manufacturières
 - o Risque de moins d'achats car les consommateurs privés de commodités pour les transporter

- Impacts sur les finances des consommateurs :
 - o Impact négatif sur les familles à faible revenus, et les autres consommateurs, car devront acheter des sacs pour remplacer ceux qu'ils n'auront plus à l'épicerie (pour ordures, litières, transporter trucs)
- Impacts sur l'environnement :
 - o Solutions proposées plus dommageables (ex : sacs en papier, sacs réutilisables contaminés, etc.)
 - o Recyclage : éducation du consommateur à faire

6. MOT DE LA FIN

Malgré toutes ces données et ces préoccupations pour la main-d'œuvre de notre industrie, nous sommes conscients et d'accord avec le fait qu'il faille trouver des solutions intelligentes et durables pour mieux disposer des objets faits en matières recyclées lorsque leur première vie est terminée. Le sac de plastique ne fait pas exception. Notre expertise ne se situant pas dans les niveaux techniques de la matière, nous nous garderons de présenter des solutions en détails et laisserons cette tâche aux spécialistes du plastique. Nous voulons nous assurer par contre que des solutions de rechanges seront prises en considération et que les experts (enseignants en plasturgie, ingénieurs chimiques, ingénieurs industriels, etc.) seront mis à contribution. Outre l'évidente sensibilisation accrue à la population, ces quelques suggestions émises par certains de nos contacts, pourraient également être considérées :

- Tarification des sacs à emplettes;
- Obligation de fournir des sacs tous fabriqués du même type de plastique facilement recyclable;
- Utilisation de gaz à effet de serre pour produire du plastique empreinte de CO2 négative (ex : www.newlight.com);
- Éduquer les gens à mettre au recyclage des sacs de sacs ;
- Obligation de sacs plus épais (plus grande réutilisation, moins volatiles, plus stables dans les équipements de recyclage);
- Investissements dans la recherche pour fabriquer des plastiques à partir de ressources renouvelables non-comestibles.